

Journal du Lot

ORGANE RÉPUBLICAIN DU DÉPARTEMENT

Paraissant les Mardi, Jeudi et Samedi.

10 fr. par AN

HORS DU DÉPARTEMENT : 12 francs par an.

Les abonnements se paient d'avance. — Joindre 50 centimes à chaque demande de changement d'adresse

Rédaction et Administration
CAHORS. — 1, RUE DES CAPUCINS, 1. — CAHORS

A. COURSLANT, Directeur.

L'Agence HAVAN, rue Notre-Dame-des-Victoires, n^o 34, et Place de la Bourse, n^o 8, est seule chargée, à Paris, de recevoir les annonces pour le Journal.

PUBLICITÉ

ANNONCES (la ligne)..... 35 cent.
RÉCLAMES — 50 —

La publication des Annonces légales et judiciaires de tout le département est facultative dans le Journal du Lot.

LES FÊTES DE TOULON

La visite de courtoisie que fait l'escadre italienne au Président de la République, paraît ne pas répondre au sentiment de nos voisins. Leur presse est unanime, sinon à la regretter, du moins à en affaiblir la portée. Les mieux intentionnés des organes ultramontains pensent que tout est pour le mieux si, la Triple Alliance renouvelée, l'accord avec la France n'est pas troublé, c'est-à-dire, si la France continue à consommer les produits italiens vendus à bas prix grâce au traité de commerce de 1899.

Dans cette « représentation de danseur de corde », comme dit l'*Alba*, qui sera le joué ? Nous devons remercier nos aimables voisins de nous étaler ainsi leurs sentiments intimes. Ils veulent demeurer les alliés de nos ennemis ? Soit. Mais il convient de leur faire savoir que si un article du traité d'alliance leur impose le service d'envoyer deux armées à l'Allemagne en cas de conflit avec la France, nous ne sommes pas si dépourvus du côté des Alpes que nous ne puissions leur rendre coup pour coup. La France n'est point faible, quoi qu'elle en dise elle-même. Elle est excellemment préparée et outillée et il n'est pas certain qu'en s'alliant à la Prusse l'Italie fasse une bonne affaire.

Et maintenant, que la parade continue !

C. J.

Le Président de la République

DANS LE MIDI

La réception que M. Loubet a reçue à Nice et à Toulon a été des plus enthousiastes.

Malgré les injures des journaux de l'opposition et les comptes rendus fantaisistes qu'ils donnent des fêtes franco-italiennes, le Président de la République a été accueilli d'une façon grandiose par les populations de Nice et de Toulon.

Les fêtes qui ont eu lieu en son honneur ont été magnifiques.

Des escadres russe et italienne sont venues saluer le Président.

Les réceptions qui ont eu lieu aux préfectures de Nice et de Toulon ont été empreintes de la plus grande courtoisie, toutes les autorités administratives, militaires et religieuses ont fait des déclarations de dévouement au gouvernement de la République.

Le président de la République, les remerciant, a fait appel à l'esprit de concorde, de solidarité et de patriotisme.

Le duc de Gênes a eu une entrevue avec M. Loubet.

L'enthousiasme à Toulon a été très grand.

Au Transvaal

Le colonel Plummer a occupé Pietersburg après une faible opposition.

Les Anglais ont eu deux tués, dont un officier et un officier grièvement blessé. Les Boers avaient évacué la ville la veille de l'arrivée du colonel Plummer et avaient fait sauter deux wagons pleins de munitions.

Les Anglais ont pris deux locomotives, trente-neuf wagons et ont capturé 16 prisonniers et 50 chevaux et tous les magasins d'approvisionnement des Boers à Bieshuan-Kap, près de Smitheld, dans l'Etat d'Orange.

Quatre cents Boers ont attaqué, à dix milles d'Aberdeen, une centaine d'hommes de la yeomanry et des lanciers. Ils les ont cernés et en ont fait 75 prisonniers. 25 Anglais ont pu s'échapper.

EN CHINE

Les Châtiments

La Chine consent aux châtiments réclamés par les ministres. Les ministres s'occupent des gardes des légations; la plupart sont d'avis d'établir des casernes et magasins à 20 ou 25 kilomètres de la ville, d'où l'on pourrait instantanément mener les troupes par télégraphe, en cas d'urgence.

Toutefois, il résulte des déclarations du prince Ching et de Li-Hung-Chang que la cour semble effrayée.

Une nouvelle révolte a éclaté en Mongolie et dans le Shensi. Les plus récentes informations parvenues aux plénipotentiaires annoncent que Tung-Fuh-Siang, à la tête de 11,000 réguliers, se trouve à 150 milles de Sin-Gan-Fou.

Proposition de réformes

On annonce que les vice-rois et gouverneurs ont décidé d'adresser un mémoire au trône préconisant les réformes suivantes : 1^o Les princes de la maison impériale et les étudiants de bonne famille devront voyager pour étudier les pays étrangers; 2^o l'armée sera exercée d'après les méthodes occidentales; 3^o les établissements d'instruction publique seront augmentés; 4^o un système monétaire avec dollar-étalon sera adopté.

INFORMATIONS

La Santé de M. Waldeck-Rousseau

Le bulletin de santé de M. Waldeck-Rousseau, signé mercredi matin à dix heures par les docteurs Galippe, Babinski et Poirrier, est ainsi conçu :

« M. Waldeck-Rousseau est aujourd'hui presque guéri du phlegmon du plancher de la bouche dont il était atteint à un moment où il était dans un état de dépression dû au surmenage. Toute crainte de complication doit être écartée et il ne sera pas publié de nouveau bulletin. »

En raison de l'affaiblissement qui résulte de cette maladie infectieuse, le président du conseil n'est pas en mesure de reprendre immédiatement ses occupations, et un repos complet au grand air, de plusieurs semaines lui est indispensable.

Le président du conseil partira pour le Midi demain soir. Il rentrera à Paris quelques jours avant la reprise des travaux parlementaires.

Le minimum de la taille

Il n'y a plus lieu pour la suite des opérations des conseils de révision en 1901 de se préoccuper des conséquences de la promulgation récente de la loi qui supprime le minimum de taille. Le ministre de la guerre vient, en effet, d'adresser aux commandants de corps d'armée et aux préfets une circulaire portant que la loi du 4 avril n'est momentanément applicable qu'aux engagements volontaires. Elle n'entrera complètement en vigueur que pour la classe 1901 et pour les ajournés des deux classes précédentes qui, comme on sait, doivent se présenter devant les conseils de révision.

Les Armoiries de la Ville de Paris

Le décret présidentiel réglant les armoiries de la ville de Paris est ainsi conçu :

« Les armoiries de la ville de Paris sont réglées ainsi qu'il suit : De gueules au navire équipé d'argent, voguant sur des ondes de même au chef d'azur, semé de fleurs de lys d'or; l'écu, timbré d'une couronne murale de quatre tours d'or, surmonté de la devise *Fluctuat nec mergitur*, et accolé d'une branche de chêne et d'une de laurier liées d'un ruban de gueules soutenant l'étoile de la Légion d'honneur. »

Aux Philippines

La Capture d'Aguinaldo

La junte philippine de Singapoor dit qu'Aguinaldo a été capturé en violation des lois de la guerre, car un armistice avait été conclu pour discuter les conditions de paix. Mais le général Funston, en arrivant au camp d'Aguinaldo, constatant que la garde de celui-ci était très peu nombreuse, s'empara du général philippin, en dépit de l'armistice.

Cette violation des lois de la guerre sera portée à la connaissance des puissances européennes.

Les drames de l'alcoolisme

Dimanche soir, vers six heures, le sieur Dulout, pris de boisson, était brutalement mis à la porte de l'auberge Rumeau, à Haut-Nistos près de Bagnères de Bigorre. Furieux, le consommateur va chez lui chercher un vieux fusil à deux coups, et, après avoir déchargé son arme aux abords de l'auberge pour effrayer le restaurateur, il pénètre dans l'établissement, où il est aussitôt désarmé par les clients. L'arme lancée par la fenêtre, tombe dans la cour, où Dulout s'empresse d'aller la ramasser.

Dans une crise d'alcoolisme il revient avec son fusil, vise le malheureux aubergiste, presse la détente et Rumeau, mortellement frappé, expire quelques minutes après. Le parquet de Bagnères s'est transporté hier à Nistos Lemeurtier, immédiatement arrêté, a été conduit à la maison d'arrêt de cette ville.

Une statue au chevalier de La Barre

On sait que le chevalier de La Barre fut, au dix-huitième siècle, condamné à une mort infamante, sur une dénonciation calomnieuse de prêtres, pour une prétendue profanation du crucifix. *La Revue anticléricale* prend aujourd'hui l'initiative d'un projet d'érection d'une statue du chevalier de La Barre, à Montmartre. Le monument sera placé face à la grande entrée de l'église du Sacré-Cœur.

Mort d'une centenaire

La semaine dernière on a conduit à sa dernière demeure Mme Marie Péchaut, veuve Giraud, demeurant au village de Charraud, commune de Montaignut-le-Blanc (Creuse).

La défunte, née le 18 pluviôse an VIII, était âgée de 102 ans.

Elle appartenait à une famille réellement favorisée au point de vue de la longévité. De ses deux sœurs, l'une est morte à 80 ans, l'autre à 87 ans.

42 jours sur un radeau

Scènes atroces de Cannibalisme

Une sombre histoire de cannibalisme à la mer, a été rapportée par deux survivants de la barque *Angola*, de la Nouvelle-Ecosse, qui a fait naufrage sur un rocher, six jours après avoir quitté Cavite, dans les Philippines. Les deux survivants, un Suédois, Johannsen, et un Espagnol, Marticormi, disent que le na-

vire, parti le 17 octobre, a fait naufrage le 23 du même mois. Vingt hommes de l'équipage furent noyés.

Les survivants, au nombre de dix-sept, construisirent deux radeaux, un petit, sur lequel cinq hommes prirent place et un plus grand, sur lequel douze hommes s'embarquèrent, y compris le capitaine Crocker. Les deux radeaux naviguèrent d'abord de conserve; mais pendant la nuit le plus petit disparut. Le grand dérivait pendant quarante-deux jours, durant lesquels les douze hommes souffrirent la plus terrible agonie. Privés entièrement de nourriture et d'eau, ils vécurent de morilles et d'algues, et mangèrent le cuir de leurs souliers. Pendant la nuit du vingt-cinquième jour, deux des naufragés devinrent fous et se précipitèrent à la mer.

Le vingt-sixième jour, un Français tua le premier maître d'un coup de hache et apaisa sa soif avec son sang. Il essaya ensuite de manger un morceau de cervelle de mort, mais les autres naufragés s'emparèrent du cadavre et le jetèrent à la mer.

Le jour suivant, le Français tenta de tuer le capitaine, mais il fut arrêté par le second maître, qui lui arracha la hache des mains et le tua. Le corps du Français resta sur le radeau jusqu'à la nuit. Alors le reste de l'équipage, sous un coup de folie, se mit à manger des morceaux du cadavre.

Le vingt-huitième jour de ce terrible voyage, le capitaine mourut, et son corps fut également dévoré par les survivants, et les scènes de cannibalisme se renouvelèrent jusqu'à ce qu'il n'y ait plus que les deux survivants.

Le quarante-deuxième jour après le naufrage, le radeau toucha la terre à l'île Soubi dans l'archipel du Natuna austral. Les deux malheureux étaient dans un état épouvantable, mais les naturels malais les soignèrent avec bonté jusqu'au jour où ils furent assez rétablis pour continuer leur voyage, et ils partirent alors sur une jonque avec laquelle ils viennent d'arriver à Singapour.

Empoisonneuse par désespoir

La famille Meder composée du père M. Jules Meder, quarante-neuf ans; de la mère, quarante-et-un an, et de deux enfants de quatorze et onze ans, est installée 27, boulevard des Batignoles.

Il y a quelques mois, M. Meder fit de mauvaises spéculations et une certaine gêne en résulta dans la maison. M^{me} Meder fut si affligée de ce contre-temps que son esprit se troubla et elle conçut le dessein d'empoisonner ses enfants, son mari et elle-même.

Dans ce but, elle se rendit chez une douzaine de pharmaciens, à chacun desquels elle acheta des petites quantités de têtes de pavots.

Mardi soir, elle jugea sa provision suffisante, fit une décoction de ses pavots et les donna à boire pour du thé à chacun des siens.

Dans la nuit, M. Meder, très agité ne put dormir. Ils aperçurent que sa femme et ses enfants étaient également incommodes, et le matin demanda à sa concierge d'aller chercher un médecin. On n'en trouva pas tout de suite, mais un voisin eut l'heureuse idée de faire boire aux malades un thé léger qui les fit vomir, et les sauva.

Cependant le commissaire du quartier, qu'on avait prévenu, arriva, et interrogea M^{me} Meder, qui fit des aveux complets.

Elle sera poursuivie pour tentative d'empoisonnement.

Meurtre

Lundi, à dix heures du soir, à Olmeto (Corse), à la suite d'une discussion entre

Joseph Pianelli, boncher et A. Pianelli, un oncle de ce dernier, tira un coup de pistolet dans la direction du boucher. Le projectile blessa légèrement au poignet Charles Quilici, âgé de dix-sept ans. L'oncle du blessé, Baptiste Quilici, et Claude Pianelli, tirèrent sur Paul Pianelli, qui fuyait. Celui-ci fut blessé par deux projectiles, un au bas des reins, l'autre à la cuisse gauche. Il est mort à deux heures du matin.

Les meurtriers ont gagné le maquis.

CHRONIQUE LOCALE

Une circulaire

On nous prie d'insérer la circulaire suivante de M. Baudin. Elle offre paraît-il un certain intérêt :

Par une circulaire du 14 mai 1897, l'administration a rappelé aux fonctionnaires du Ministère des travaux publics qu'il leur était interdit de se livrer à des occupations commerciales, soit ouvertement soit sous le couvert de prête-noms, et qu'ils devaient toute leur activité au service de l'Etat.

Des circulaires précédentes et notamment celles du 25 novembre 1890 déterminent dans quelles conditions les mêmes agents peuvent accepter la mission d'Expert.

Saisi d'un certain nombre de plaintes émanant de particuliers, je crois devoir insister pour que les prescriptions concernant les occupations étrangères au service (travaux particuliers, affaires commerciales, expertises, etc.) soient scrupuleusement observées.

Pour celles de ces occupations qui ne sont pas frappées d'une prohibition absolue et qui restent simplement subordonnées à l'obtention d'une autorisation préalable, je désire que le rapport produit par les ingénieurs, sur la demande d'autorisation de l'agent mette à même d'apprécier si des réclamations sont à redouter de la part des architectes et gens de l'art patentés de la localité, vous voudriez bien me renseigner à cet égard et ne pas perdre de vue d'une manière générale, le caractère exceptionnel que doivent présenter les autorisations de la nature de celles qui nous occupent.

Conseil de Préfecture

Le conseil de préfecture du Lot se réunira dans la salle ordinaire de ses séances, le 19 avril, à 2 heures de l'après-midi.

Mines

Un concours pour l'admissibilité à l'emploi de contrôleur des Mines, s'ouvrira le lundi 17 juin 1901.

Les demandes des candidats devront être adressées aux ingénieurs en chef des Mines, qu'ils feront parvenir au ministère des Travaux Publics avant le 15 avril.

Le programme des connaissances exigées est déposé à la Préfecture.

Concours de la race ovine

La commission du concours spécial de la race ovine des Causses du Lot, se réunira le 15 avril à la préfecture.

CAHORS

La force d'inertie de l'Ad-mi-nis-tra-tion

Les réformes les plus utiles ne sont pas toujours les plus éclatantes, les abus les plus graves ne sont pas toujours les plus criants, malgré l'expression reçue.

Ainsi l'un des maux dont souffre le plus notre démocratie est certainement l'abus du fonctionnarisme. Et il ne faut pas entendre par là, seulement le nombre trop grand de fonctionnaires, mais encore et surtout l'extraordinaire pouvoir dont ils jouissent. Chaque fonctionnaire en particulier n'est peut-être pas un personnage bien redoutable, mais ce qui est dangereux, c'est l'autorité excessive dont la machine administrative en général peut disposer.

Nous nous croyons en République, nous nous imaginons vivre dans un pays de self-gouvernement, sous un régime d'opinion, mais en réalité, la France a toujours un roi, un roi tout puissant, qui peut encore dire : « L'Etat c'est moi. » Nous avons même perdu au change à certains égards : car notre roi est un roi anonyme, et irresponsable ; auquel nous n'aurions même pas la ressource de couper le cou, car il n'a pas de tête.

Ce roi, ce sont les bureaux des administrations. Les bureaux n'obéissent à personne, et n'en font qu'à leur tête : un rond de cuir est plus puissant qu'un ministre. A la volonté des ministres les bureaux obséquieux opposent la force suprême : la force d'inertie.

Et dans un pays comme le nôtre, avec un peuple doux et moutonnier comme le peuple Français, l'autorité des fonctionnaires n'a pas de contrepois.

De loin en loin paraît bien un article de l'un de ces enfants terribles de la Presse, Pelletan, Lockroy, etc., qui découvrent dans les profondeurs inconnues des ministères des abus de pouvoir incroyables, des gaspillages, des virements de fonds impudents. Le public applaudit, la Chambre vote un ordre du jour, parfois l'abus est réprimé, le fonctionnaire coupable brisé — quoique innocent au fond — ; et rien n'est changé. Car ce n'est pas le fonctionnaire qu'il faudrait renouveler, c'est la fonction. C'est le rouage.

En attendant qu'on en arrive là, la presse remplit un devoir en signalant les abus partout où elle les découvre. Et si elle le fait si rarement, c'est que l'opinion libre, la presse indépendante sont rares.

De toutes les administrations, celle où les réformes seraient les plus utiles, les plus urgentes, c'est l'Administration elle-même, avec un grand A.

Certaines personnes naïves s'imaginaient autrefois — car il n'en doit plus rester beaucoup aujourd'hui — qu'un ministre de l'intérieur jouit d'un pouvoir considérable, qu'il a sous ses ordres 86 préfets ; et les conservateurs gémissaient à la nomination d'un ministre radical, les radicaux à celle d'un modéré. Mais l'on s'est bien vite aperçu que plus ça change plus c'est la même chose. Pour qu'il en fut autrement, il faudrait que chaque ministre eût son personnel arrivant et partant avec lui, comme en Amérique.

Le préfet est un petit roi dans son département, et il serait un roi absolu sans les députés et les journaux. Aussi que de plaintes contre ces députés brouillons qui ont la prétention de s'immiscer dans l'administration locale. — La confusion du législatif et de l'exécutif, Monsieur ! — L'abomination de la dissolution, la fin de tout. Quant à la presse, qui de nous n'a entendu les vieux messieurs, graves et décorés, déplorer ses excès, et demander une loi muselant enfin ces journaux qui

préfèrent aux douces mensuralités du ratelier officiel, le droit de dire carrément ce qu'ils pensent.

La règle invariable et primordiale à laquelle obéit tout fonctionnaire en général (et le nôtre en particulier), c'est le principe de moindre action. Pas d'affaires ! Tout malheureux qui rêve la plus légère amélioration, la plus modeste réforme est un esprit brouillon. M. le Préfet a obtenu sa classe, que désirez-vous de plus. Pour son compte il se déclare satisfait, pourvu que vous le laissiez tranquille, et s'il est satisfait, ne devez-vous pas l'être aussi ?

Il y a bien des lois. On les affiche. Le ministre donne des ordres, envoie des circulaires. On les insère religieusement dans le recueil des actes administratifs. Goûtez-vous la délicate ironie de ces trois mots ? Les insertions de ces proses officielles constituent tous les actes de l'administration.

Cependant il y a bien parfois des actes vrais. Mon Dieu oui, quand M. le Préfet ne peut pas faire autrement, il « permet » que l'on agisse. Mais ces cas sont si rares et si particuliers, qu'il est plus juste de mettre le verbe au passif qu'à l'actif et de dire qu'il est agi.

Ainsi dans le Lot il y a eu assurément quelques laïcisations. Mais ces écoles récemment laïcisées, depuis combien de temps auraient-elles dû l'être ; et l'on doit constater en outre que les dernières fournées coïncident avec l'arrivée à Cahors d'un nouveau fonctionnaire. En sorte que d'après l'infaillible principe, M. le Préfet a dû, dans cette affaire, jouer le rôle de frein retardateur, et que, puisqu'il n'a pu absolument empêcher la réforme, il a dû tout au moins après l'avoir retardée, la tronquer, la diminuer autant qu'il l'a pu.

Si l'on examine l'un après l'autre les divers cantons du département et surtout ceux de l'arrondissement de Cahors, on constate aisément les effets de ce grand besoin de ne rien faire, et d'empêcher les autres d'agir, qui anime notre administration.

C'est ainsi qu'il est vraiment curieux de voir avec quels efforts, quelles illégalités, quels passe-droits on parvient à ne rien changer dans les régions les plus arriérées, celles où les corps élus sont les plus réactionnaires, les plus étroits cléricaux du département. Il faut voir avec quel soin jaloux on choisit les fonctionnaires qu'on y envoie, quels tours de force on exécute pour y retarder les laïcisations, et combien il coûte peu de violer une loi, d'ignorer les règlements les plus formels pour empêcher l'idée républicaine d'y pénétrer. Le but a d'ailleurs été parfaitement atteint, les résultats obtenus ont été de tous points remarquables. Mais les découvertes que nous avons faites dans ce sens sont trop intéressantes, les abus trop incroyables pour ne pas entrer dans les détails et préciser davantage.

C'est ce que nous ferons prochainement.

Manufactures de l'Etat

M. Féroult, sous-officier présenté par la commission supérieure de classement, est nommé commis de culture de 8^e classe à la direction de Cahors.

Le lundi de Pâques

Favorisé par un temps splendide, le lundi de Pâques a été fêté par les cahorciens avec tout l'entrain et la gaieté que comporte chaque année, la fête de « la coque ».

Dès le matin, de nombreux groupes de femmes, et d'hommes chargés de provisions se sont rendus dans les vignes, où toute la journée ils ont savouré gaiement le délicieux gâteau local.

Notre ville, durant toute cette journée semblait presque déserte, et ce n'est que le soir assez tard même que nos boulevards ont repris un aspect assez animé.

Recensement de 1901

Le dépouillement des feuilles de recensement de la commune de Cahors donne les résultats suivants :

Canton nord. — Premier quartier : maisons, 430 ; ménages, 463 ; individus, 2,214. — Deuxième quartier : maisons, 489 ; ménages, 1,013 ; individus, 2,892. — Troisième quartier : maisons, 108 ; ménages, 118 ; individus, 384. — Banlieue : maisons, 279 ; ménages, 235 ; individus, 788. — Population comptée à part : maisons, 11 ; ménages, 11 ; individus, 1,965. — Soit ensemble : 1,317 maisons, 2,007 ménages, 8,243 individus.

Canton sud. — Premier quartier : maisons, 418 ; ménages, 688 ; individus, 1,888 ; Deuxième quartier : maisons, 412 ; ménages, 755 ; individus, 2,302. — Troisième quartier : maisons, 181 ; ménages, 190 ; individus, 572. — Banlieue : maisons, 166 ; ménages, 156 ; individus, 540. — Population comptée à part : ménages, 5, maisons, 5 ; individus, 293. — Soit ensemble : 1,182 maisons, 1,794 ménages, 5,595 individus.

Le total général s'élève donc à 2,499 maisons, 3,801 ménages, 13,838 habitants.

Ces résultats nous font connaître que notre population a diminué de 664 habitants.

La population totale recensée en 1896 s'élevait à 14,502, en 1901 elle n'est plus que de 13,838.

L'Aviron cadurcien à Nice

Notre vaillante Société l'Aviron cadurcien, qui vient d'affronter pour la première fois la mer, a remporté un grand succès aux régates de Nice.

Dans la course de voiles franches à quatre rameurs, nos équipiers sont arrivés sixièmes sur neuf concurrents, parmi lesquels se trouvaient des seniors qui avaient déjà couru sur mer et avaient un avantage sérieux sur nos juniors.

Nos sincères félicitations.

Convocation

Les anciens militaires ayant 14 ans de service, sont priés de vouloir se rendre le 21 avril 1901 dans une des salles de l'Hôtel de ville à 2 heures du soir. Communication très importante.

Perdu

Il a été perdu cinq effets de commerce fournis sur diverses personnes, contenus dans un petit sac en toile, de Cahors à Mercuès. Prière de les remettre au commissariat de police, ou en informer M. Contou, huis-sier à Cahors. Très bonne récompense.

Acte de probité

M. Constant Philippe, valet de chambre chez M^{me} Lérès-Gambetta, demeurant Bd. Gambetta, a trouvé une ombrelle qu'il a

FEUILLETON DU « Journal du Lot » 162

SOUS DEUX DRAPEAUX

PAR OUIDA

TROISIÈME PARTIE

XXII

LA MAITRESSE DU ROI BLANC

Ben-Arsli caressait sa longue barbe, plus ému que sa dignité de musulman ne lui permettait de le laisser voir.

— Toujours la même chose !... — murmura-t-il. — Toujours la même chose ! Mon fils, avant la vie que tu mènes ici, la générosité n'a-t-elle pas été ta perte ?

— Madame désirerait acheter cette lampe, — dit Cecil, en éludant la question, — elle ne trouvera rien de semblable dans tout Alger.

La lampe fut descendue et la conversation cessa de concerner Cecil.

— Puis-je la porter dans votre voiture ? — demanda-t-il en la voyant prête à s'éloigner, après avoir acheté la lampe, tandis que son valet de pied emportait les objets plus petits dont elle avait fait l'acquisition.

Elle s'inclina en silence ; elle était très exclusive et n'était pas tout à fait satisfaite d'elle-même.

Avoir causé ainsi avec un chasseur d'Afrique

dans le bazar d'un Maure !

Cependant elle éprouvait une vague pitié pour cet homme, et elle désirait vaguement lui être utile.

— Attendez, monsieur Victor, — lui dit-elle pendant qu'il fermait la portière de sa voiture, — j'ai accepté vos échecs hier soir, mais vous pouvez être certain qu'il m'est impossible de les garder dans de pareilles conditions.

Un nuage assombrit le visage de Bertie.

— Laissez-les briser par vos chiens, alors, madame. Je ne les reprendrai pas.

— Vous vous trompez... je n'ai pas voulu dire que je vous les renverrais. Je désire simplement vous offrir leur équivalent... Quelque chose que vous désiriez, par exemple... quelque chose qui vous serait agréable dans la vie que vous menez !

— Je vous ai déjà avoué tout ce que je souhaite.

— Etre oublié, c'est un triste souhait. Non, assurément, la vie dans un régiment d'Afrique ne peut pas être agréable à ce point, qu'elle ne nous en fasse pas former un autre ?

— En effet, j'en ai un autre.

— Alors, dites-le moi ; il sera satisfait.

— C'est de me procurer un luxe depuis longtemps perdu. C'est... qu'il me soit permis de m'acquitter d'un devoir de galant homme, sans en être payé comme un domestique.

Elle le comprit et se sentit émue par l'inflexion de sa voix : elle n'était ni si froide ni si indifférente que le monde le croyait.

— J'ai donné ma parole de l'accorder, je ne

puis me rétracter, — répondit-elle après une pause. — Je ne vous presse pas davantage. Mais... pour m'obliger... ne pourriez-vous trouver un moyen de faire profiter vos hommes d'un rouleau d'or.

— Je ne connais aucun moyen de l'accepter pour eux... Mais si vous tenez réellement à leur faire un cadeau, un peu de vin, des fruits, des fleurs... car il y en a parmi eux qui aiment les fleurs... envoyés à l'hôpital, attireront bien des bénédictions sur votre nom, madame. Ils endurent là de grandes misères !

— Je m'en souviendrai, — dit-elle simplement, tandis qu'une expression de grande tristesse assombrait sa belle physionomie. — Adieu, brigadier ; si vous changez d'avis et si vous voulez permettre que votre nom soit mis sous les yeux de Sa Majesté, faites-moi passer un mot par mes gens. Voici ma carte.

La voiture disparut dans la rue tortueuse. Il resta immobile, tenant la carte à la main.

On y lisait :

LA PRINCESSE CORONA D'AMAGUE

HOTEL CORONA

Paris

Dans le coin était écrit : Villa Aiaussa Alger.

Il la serra dans les plis de sa ceinture et rentra dans la boutique.

— La connaissez-vous ? demanda-t-il à Ben-Arsli.

Le vieillard hochait la tête.

— C'est la plus belle de toutes les femmes

franques. Je ne l'avais pas encore vue. Elle semblait s'intéresser à toi, mon fils. Mais, écoute-moi. Pour ce qui est de ces bijoux d'ivoire... si tu ne m'apportes pas dorénavant tout ce que tu feras, tu ne reviendras plus jamais ici chercher la lumière de ses yeux.

Cecil sourit et pressa la main du Maure.

— Je ne vous les ai pas montrées, parce que vous m'auriez donné cent piastres pour ce qui n'en valait pas une. Quant à ses yeux, ce sont des étoiles qui brillent sur un autre monde que celui d'un soldat. Et tant mieux !

Cependant, ce fut à ces étoiles qu'il pensa en retournant au camp.

Pendant ce temps, la princesse Corona rentrait chez elle.

Un pied-à-terre avait été organisé dans la plus élégante et la plus blanche des villas qui parsemaient les flancs du Sahel, en face de l'arc brillant de la baie ensoleillée ; une villa avec des balcons, des tentes, des appartements frais et étouffants, à demi-cachés sous les orangers, les myrtes et les basilics, avec le murmure des eaux courantes et bouillonnantes sous une végétation luxuriante.

La princesse se rendit à son boudoir et se laissa tomber sur une chaise longue un peu nonchalamment, fatiguée de ses recherches au milieu des trésors des bazars algériens. C'était une besogne sans but, après tout.

(A suivre)

déposée au bureau de police où la personne qui l'a perdue peut la réclamer.

Accident

Hier, le nommé Bru, charcutier demeurant rue Nationale, en dépeçant de la viande, s'est blessé, avec un couteau, assez sérieusement à la main.

Le coup de couteau a surtout atteint le pouce et a occasionné une blessure profonde et très douloureuse.

Bru, conduit à la pharmacie Fournié, y reçut les premiers soins ; toutefois plusieurs jours de repos lui seront nécessaires avant qu'il puisse reprendre son travail.

Ménagerie Pezon-Lucas

La ménagerie Pezon-Lucas, ainsi que nous l'avons annoncé, est installée sur les Allées Fénélon.

Tous les soirs est donnée une brillante représentation où le travail des dompteurs est fort applaudi.

Un public nombreux a déjà visité cet établissement de premier ordre, remarquable par le grand nombre de fauves et d'animaux de toute sorte et par le travail admirable des dompteurs.

Le spectacle qui est donné tous les soirs par la ménagerie Pezon-Lucas vaut d'être vu.

Tout Cahors, nous n'en doutons pas, s'y rendra.

Musée Rétrospectif

Il est arrivé dans notre ville le Grand Musée Rétrospectif, que tous les jours on pourra visiter.

Il est établi sur les allées Fénélon.

A l'abattoir

M. Pagès, vétérinaire municipal, a fait enfouir mardi matin, la viande d'un porc reconnue impropre à la consommation.

Pochard

Dimanche dans l'après-midi, un individu nommé Griffel, Jean-Pierre, natif d'Entraygues (Aveyron), se trouvant en état d'ivresse devant le monument Gambetta, provoquait par ses cris et gestes un rassemblement considérable.

Les agents de service ayant voulu le faire taire, Griffel les injuria et les menaça ; immédiatement arrêté, il fut enfermé au violon municipal et procès-verbal lui a été dressé.

Tribunal correctionnel

Le tribunal correctionnel a condamné ces jours derniers les époux Berlan, natifs de Saint-Pons (Hérault), à 15 jours de prison.

Ces deux individus à leur sortie de prison revinrent s'établir au lieu dit la « grotte de Calypso », et recommencèrent à marauder dans les jardins d'alentour. En outre, et c'est le délit qui cette fois-ci est retenu contre eux, ils étaient inculpés d'outrages aux agents et de détournement d'un objet qui leur avait été confié par le juge de paix du canton Nord.

Théâtre de Cahors

Depuis déjà de longues semaines notre ville n'a eu le plaisir d'une représentation théâtrale.

Aussi, aujourd'hui sommes-nous heureux d'annoncer comme prochain le passage de la Tournée Castelain, dont la troupe est composée d'artistes de premier ordre, choisis dans les principaux théâtres de Paris. Cette tournée nous donnera le retentissant succès du théâtre du Palais-Royal : *Coralie et Cie*, pièce en trois actes de MM. A. Valabrègue et Hennequin, jouée à Paris plus de quatre cents fois.

Le spectacle commencera par le *Contrôleur des Wagons-Lits*, comédie en trois actes de M. Alexandre Bisson. Nous reviendrons sur cette représentation extraordinaire, qui doit avoir lieu le jeudi 2 mai.

ÉTAT CIVIL DE LA VILLE DE CAHORS

Du 6 au 11 avril 1901

Naissances

Cassan, François, rue du Bousquet, 12.
Sarda, Marie-Louise-Charlotte, quai Ségur.
Fourès, Anne-Marie-Jeanne-Rose, boulevard Gambetta, 91.
Babuel-Peyrissac, Marie-Louise-Léontine-Marguerite, rue S^{te}-Claire, 64.
Ortalo, Jane, rue S^{te}-Claire, 56.
Labranie, Yvonne, avenue de la gare, 11.

Publication de mariage

Ilbert, Jean-Pierre-Charles, horticulteur et Féraut Marie-Louise s. p.

Mariage

Couderc, Jean, cordonnier et Juge Marthe, modiste.

Décès

Belot, Jacques, marchand de bois, 57 ans, quai de Regourd, 12.

Second, François, cultivateur, 76 ans, rue Lamy, 2.

Bonnifon, Elisabeth, épouse Liarsou, 48 ans, s. p. à l'hospice.

Musique du 3^{me} de ligne

PROGRAMME DES 11 ET 14 AVRIL 1901.

Allegro Militaire, Sousa.
Le Pré aux Clercs, (Ouverture) Hérol.
Vénèzia, (Valse) Desormes.
François les Bas Bleus. (Fantaisie) Bernicat.
Marche du Prophète, Meyerbeer.

De 3 à 4 heures. (Allées Fénélon)

Bulletin météorologique

DATES	TEMPÉRATURE		Pression atmosphérique réduite au niveau de la mer	Temps
	maxima	minima		
7 Dim.	+ 24	+ 15	763.5	Beau
8 Lundi	+ 23	+ 13.5	764	Beau
9 Mardi	+ 22	+ 14	763.5	Beau
10 Merc.	+ 16	+ 12	763.5	Couvert
11 Jeud.	+ 16	+ 7	761	Beau

Altitude moyenne de Cahors (Lycée), 128 mètres au-dessus du niveau de la mer.

Temps probable : Beau.

D^r HERBEAU.

Arrondissement de Cahors

COURS. — *Un bon exemple.* — MM. les délégués sénatoriaux de Cours à la dernière élection sénatoriale, ont fait, le jour de Pâques distribuer du pain aux pauvres de la commune, avec le prix de l'indemnité de déplacement qui leur fut allouée.

Nous adressons à ces messieurs toutes nos félicitations.

LE BOULVÉ. — *Accident.* — Ces jours derniers le sieur Caillau, meunier à Montaignut-du-Quercy, conduisait au Boulvé une charrette chargée de farine. Arrivant à une côte, Caillau voulut descendre du véhicule, mais par suite d'un faux mouvement il tomba et une roue de la lourde charrette lui passa sur un pied dont trois doigts furent écrasés.

LE MONTAT. — *Accident de voiture.* — Lundi soir, un accident qui aurait pu avoir des conséquences graves est survenu sur la route de Toulouse.

La famille C..... se rendait en voiture au Montat, lorsqu'à un tournant de la route, par suite d'un trop brusque mouvement, la voiture versa.

Malgré la violence du choc les personnes qui se trouvaient dans la voiture n'ont pas été très gravement blessées.

Quelques jours de repos seront néanmoins nécessaires pour le rétablissement de quelques-unes d'entre elles qui souffrent de vives contusions à la tête.

LIMOGNE. — La foire de samedi veille de Pâques a été belle ; beaucoup de monde, le foirail était bien garni, aussi il s'est traité beaucoup d'affaires sur les bœufs d'attelage. Les montons gras étaient recherchés, les petits cochons se vendaient passablement.

Blé, 15 fr. l'hectolitre.
Maïs, 15 à 16 fr. id.
Avoine, 9 à 10 fr. id.
Pommes de terre, 7 fr. le sac.
Œufs, 0,80 à 0,85 la douzaine.
Volaille, 0,65 à 0,70 le demi-kilo.
En somme la foire a été bonne.

CASTELNAU. — *Foire.* — Les travaux des champs ont bien dérangé notre foire qui, malgré cela, a été assez belle.

Les bœufs se sont vendus, de 500 fr à 800 fr. ; les vaches, de 300 fr. à 600 fr. ; les veaux, de 0 fr. 65 à 0 fr. 75 le kilo ; les porcs gras, 40 fr. à 50 fr. les 50 kilos ; les porcelets, de 15 fr. à 35 fr. pièce.

Volaille. — Poules, canards et dindons, à 0 fr. 60 ; poulets, 0 fr. 80 le tout la livre ; pigeons, de 0 fr. 75 à 1 fr. 25 la paire ; lapins, de 0 fr. 50 à 1 fr. 20 pièce ; œufs, 0 fr. 60 la douzaine

Halle au grains. — Blé, 12 fr. ; maïs 11 fr. ; avoine, 8 fr. les 4/5

Arrondissement de Figeac

FIGEAC. — *Conseil municipal.* — Le conseil municipal se réunira vendredi prochain 12 avril, à cinq heures du soir, à la mairie. Objet de la réunion : questions intéressant le collège et autres affaires.

Syndicat des agriculteurs. — L'assemblée générale des membres du Syndicat des agriculteurs de Figeac aura lieu lundi prochain 15 avril, à la mairie de Figeac. Objet de la réunion : Versement des cotisations, achat d'engrais, etc.

Paralysie. — Mardi, vers dix heures du matin, la nommée Marie Calmette, âgée de cinquante-cinq ans, domestique, demeurant quartier Saint-Thomas, allait laver du linge au Cété, en face la chaussée du moulin du Griffoul. A peine avait elle plongé ses mains dans l'eau qu'elle fut prise d'une syncope. Transportée de suite à son domicile, M. Monziols, pharmacien, lui a donné les soins nécessaires. Son état est grave, car elle est paralysée de la moitié du corps.

BRENGUES. — *Imprudence.* — Pendant l'absence de ses parents, le jeune Francoual, âgé de cinq ans, de la commune de Brengues, s'amusa avec un couteau et un morceau de bois. Il dut se blesser légèrement à l'œil car les parents ne s'en aperçurent pas sur le moment. Ce n'est que hier qu'on a constaté que le malheureux garçon avait l'œil complètement perdu. On juge du désespoir des parents.

Arrondissement de Gourdon

GOURDON. — *Ligne télégraphique.* — L'administration des télégraphes va faire procéder à l'établissement de la ligne télégraphique de l'Hôpital Saint-Jean à Cressensac.

Un tracé de cette ligne indiquant les propriétés privées où il doit être placé des supports, restera pendant trois jours consécutifs, à partir d'aujourd'hui jeudi 11 avril, déposé aux mairies des communes de Sarrazac et de Cressensac, où les intéressés pourront en prendre connaissance et présenter leurs observations ou réclamations.

LABASTIDE-MURAT. — *Foire.* — Notre foire, favorisée par un temps superbe, a été approvisionnée en bêtes à cornes et à laine ; il s'y est traité beaucoup d'affaires, les prix restent stationnaires, il n'y a pas d'augmentation.

Pas d'accident à signaler.
Les céréales à la halle : Blé, 11 à 11 fr. 50 les 80 litres ; avoine, 6 à 6 fr. 50 les 80 litres ; pommes de terre, Saint-Jean, 8 fr. les 80 litres ; les ordinaires 5 à 6 fr.

SALVIAC. — *Trois granges incendiées.* — Trois granges appartenant à MM. Deval, Lavaux et Salgues, habitant le Mastelat, commune de Dégagnac, ont été la proie des flammes.

Les pertes, s'élevant à la somme de 1,000 fr. pour Salgues sont couvertes par une assurance. Pour les deux premiers, les pertes s'élèvent à 16,000 fr. ; malheureusement, il n'y a pas assurance.

L'enquête faite a établi que les causes de cet incendie sont purement accidentelles.

BULLETIN FINANCIER

Le marché des fonds d'Etats français et étrangers se montre de nouveau hésitant, les offres ont dominé et il s'en est suivi une baisse à peu près générale.

Le 3 0/0 revient à 101,25 ; le 3 1/2 0/0 à 102,65 ; l'amortissable à 99,97.

Les actions des Sociétés de crédit sont par contre bien tenues.

Le Comptoir National d'Escompte à 579 ; le Crédit Lyonnais à 1.048 et la Société Générale à 614.

Les Chemins sont fermes sans changement. Le Lyon à 1.760 ; le Nord à 2.225 et l'Orléans à 1.695.

Le Suez s'échange à 3.703.
L'Extérieure racule à 72,52 ; l'Italien à 96 ; le Portugais à 25,25 ; le Turc D cote 23,80 et la Banque Ottomane à 548.

Au comptant les actions de la Cie Urbaine d'Éclairage par le Gaz Acétylène se traitent à 165. Le coupon n° 4 de ces actions est mis en paiement.

La Caisse de la Compagnie, 139, rue de Rome à Paris, à raison de 9 fr. 0432 par action nominative libérée ; de 8 fr. 8832 par action au porteur également libérée et de 5 fr. 4432 par action non libérée nominative.

A Bruxelles, les actions de Capital National financier sont 251,25 et celles de dividende à

440 ; les actions Capital Cie Internationale d Tramways font 298 et les dividendes 220 fr. Les Capitals aciéries d'Anvers sont à 190,50.

C'EST COMME TENTER la PROVIDENCE.

Coûteuses Expériences faites avec des Remèdes Inconnus et sans valeur.



Fillette BRINGUIER

La question que nous ne pouvons nous empêcher d'émettre, est celle-ci : « Pourquoi fait-on avec les remèdes tant de si coûteuses expériences ? » Bien des personnes se mettent en tête que certain remède obscur et inconnu les soulagera et elles commencent aussitôt à l'expérimenter, ce qui est presque tenter la Providence.

Vous n'avez pas besoin de remèdes inconnus et non encore mis à l'épreuve. Vous avez besoin de remèdes qui passent pour quelque chose, qui soient quelque chose, de remèdes d'une qualité et d'une réputation connues. Il est vrai, naturellement, que tout remède qui réussit amène des imitations bon marché, celles-ci s'efforçant de vivre de la réputation du véritable remède et laissant fort à désirer quand quelquefois même elles ne sont pas dangereuses.

Voici maintenant un cas où de nombreux remèdes avaient été essayés et n'avaient que plus affaibli le malade.

Tamarguières (Hérault), le 24 mai 1898.
Messieurs. Depuis l'âge de trois mois, notre bébé, actuellement âgé de onze mois, n'avait plus d'appétit, pleurait nuit et jour, et, malgré nos soins constants et tous les remèdes employés, ne faisait que s'affaiblir de plus en plus ; nous ne savions réellement plus que faire, lorsque l'Emulsion Scott nous fut recommandée.

Notre petite fille accepta votre préparation avec plaisir, et, après quelques jours de traitement, nous eûmes la joie de la voir revenir à la santé, ses joues sont roses et fraîches, elle est gaie et forte pour son âge ; enfin, elle est méconnaissable, tant elle est belle et bien portante.

Encore une fois merci, Messieurs, pour votre précieux remède, et recevez l'expression de notre plus sincère reconnaissance. Marie Bringuière.

Combien il était inutile, dans le cas précédent, d'essayer des remèdes inférieurs. Il eût mieux valu ne rien prendre que d'absorber de tels remèdes qui, bien souvent, font plus de mal que de bien. Et qu'elle différence quand fut essayée l'Emulsion Scott ! Ce remède opéra immédiatement son travail régénérateur ; l'enfant fut bientôt fort et reprit ses belles couleurs. Il est donc bien mieux d'acheter, dès le début « la véritable Emulsion Scott », vous serez toujours satisfait du résultat obtenu.



PRIME MUSICALE

Pour les lecteurs du Journal du Lot

Ceux de nos lecteurs qui découperont l'avis ci-dessus et l'envoieront accompagné de 20 centimes en timbres à M. Rosoor-Delattre éditeur et imprimeur de musique à Tourcoing (Nord), recevront, par retour du courrier, un morceau de musique de ses éditions. Indiquer si l'on désire : valse, polka, mazurka, gavotte, quadrille, morceau de genre, à 2 ou 4 mains, piano et chant, pianos et violon, piano et violoncelle. Tous morceaux à grand succès des meilleurs auteurs modernes.

AVIS AUX CONSCRITS

Les jeunes conscrits qui sollicitent des dispenses en vertu des articles 21, 22 et 23 de la loi du 15 juillet 1889, peuvent se procurer les formulaires nécessaires à leurs demandes à l'Imprimerie du Journal du Lot et chez M. Delsaud, libraire rue de la Mairie à Cahors : 10 centimes l'exemplaire ; franco par la poste 15 centimes.

LE SANG DES BOTZARIS

PAR NOEL GAULOIS

VIII

LE JUIF YACOPOULO

— Et ces messages confirment ce que t'apprit la femme du tailleur ?
 Dame Marthe eut l'air étonné.
 — Non, pas du tout. Maintenant que j'y pense, c'est même bizarre qu'elles soient aussi peu d'accord.
 — Que t'a donc rapporté la dame veuve ?
 — Voici : elle prétend aussi qu'il y a eu une grande bataille ; mais elle dit que les Turcs se seraient défendus et auraient été massacrés jusqu'au dernier.
 — Et c'est aussi une personne digne de foi ?
 — Oh ! j'ai confiance en elle autant qu'en moi-même.
 — Pourtant, si elle dit vrai, l'autre est dans l'erreur.
 — Je sais, cependant, qu'elles sont bien placées pour être renseignées.
 — Allons ! nous ne saurons rien, ma bonne Marthe. Combien de jours encore passerons-nous dans cette terrible incertitude ? Voici

des semaines et des semaines qu'ils sont partis et nous ignorons ce qu'il est advenu d'eux.
 — Bah ! chère demoiselle, s'ils ne reviennent pas c'est que tout est au mieux. S'ils avaient été battus, nous les aurions revus déjà. Ils se réfugièrent ici s'ils étaient repoussés...
 — Tu as raison, Marthe. A moins que pas un d'eux ne pût échapper : ils sont en si petit nombre et la masse de l'ennemi est si considérable !
 — Oui, mais l'ennemi, ce sont les Turcs, et vingt Turcs, cent Turcs ne valent pas un chrétien, même non catholique.
 La jeune fille regarda tristement dame Marthe qui, malgré sa faconde et son apparente quiétude, ne laissait pas que d'avoir perdu de son entrain d'autrefois.
 — Tenez, ma chère demoiselle, je donnerais beaucoup pour avoir des nouvelles du capitaine, et je voudrais bien aussi savoir ce que sont devenus mes anciens hôtes, ceux à qui vous aviez cédé la place, et surtout le jeune Franc, si drôle et si aimable... Nous aurions besoin qu'il fût là, de temps à autre, pour nous remettre le cœur en place. Missolonghi me paraît étonnamment vide depuis deux mois, et je m'y ennuie comme je n'aurais jamais cru m'y ennuyer.
 — Oui, les maisons sont désertes. Il est bien peu de foyers où l'on ne tremble sur le sort de chers absents. Et quelle misère, ma pauvre Marthe !
 — C'est vrai, chère demoiselle ! Vous êtes allée, avec nos chères sœurs, porter des se-

cours aux malheureux...
 — Secours bien insuffisants. Le dévouement le plus ingénieux ne saurait suffire à réparer les maux que cause cette guerre. Les hommes sont partis ; sur le port, les filets séchent au soleil et ne sont plus tendus jamais ; dans les maisons d'artisans, les métiers ne sont plus mis en mouvement, il n'y a plus un talaris (1) nulle part ; les vivres sont devenus rares et nos sœurs n'ont plus qu'une maigre provision de sacs de riz qui sera bientôt épuisée, au moment où le plus de gens ont faim.
 — C'est une épreuve bien douloureuse, chère demoiselle... Mais il ne faut pas se laisser abattre. Dieu merci ! nous sommes à l'abri du besoin, et notre diner doit être prêt.
 Dame Marthe, autant pour réagir contre les impressions attristantes par lesquelles elle se sentait gagnée, que pour servir plus tôt la jeune fille qui paraissait très lasse, s'agita, remuant de la vaisselle, attisant son feu, aromatisant sa cuisine.
 La jeune fille s'était débarrassée d'une sorte de voile qui couvrait ses épaules et sa tête, et l'aidait dans ses préparatifs.
 Un coup fut frappé à l'huis, elle alla ouvrir. Dans l'entrebâillement de la porte, apparut alors un être lamentable, loqueteux, hâve. Derrière lui, une autre forme humaine se dessinait.
 — Qu'est-ce que c'est ? demandait dame Marthe qui s'essuyait les yeux où elle avait fait voler des cendres en soufflant son
 (1) Monnaie d'argent d'une valeur de 5 francs environ

feu... Que voulez-vous ? quand elle eut regardé et vu l'homme.
 Celui-ci bredouillait de confuses paroles, d'un air très humble.
 — Il a faim, Marthe ! dit la jeune fille.
 L'épicière dévisageait l'individu et l'inspection ne la disposait visiblement pas en sa faveur.
 — Qu'est-ce qu'il y a derrière vous ? demanda-t-elle.
 — C'est une femme ! dit la jeune fille... Entrez, ma pauvre femme, ajouta-t-elle, allons, entrez !
 Elle avait livré passage à l'homme et à sa compagne.
 — Donne-leur à manger, Marthe, — Eh oui ! sans doute, je suis assez bonne chrétienne pour ne pas les laisser mourir d'inanition, mais qu'ils attendent.
 — Vous paraissez harassés de fatigue ; vous venez de loin, sans doute ? demanda la jeune fille, touchée de compassion en examinant la femme qui avait peine à se soutenir et dont les pieds nus étaient déchirés.
 — Oui, de loin ! répondit la femme.
 Marthe s'était avancée et campée devant les nouveaux venus, les examinait avec une attention peu bienveillante. Elle ne chercha même pas à dissimuler une moue significative, quand elle eut terminé son examen.
 L'homme comprit et se fit plus humble.
 — Mettez-vous là, dit Marthe.
 (Asuivre.)

LE VÉRITABLE
EXTRAIT DE VIANDE
LIEBIG
 est un
PUR JUS de VIANDE de BŒUF
TRÈS CONCENTRÉ
 dont l'Utilité dans la Cuisine journalière est **incontestable.**
 SE VEND CHEZ TOUTS LES ÉPICIERS ET MARCHANDS DE COMESTIBLES.

Minerai de soufre de Biabaux

Pour remplacer avantageusement et économiquement les sulfatages liquides, composé à l'état naturel de **Soufre natif**, de **Sulfate de chaux** et de **Schiste bitumineux**.
 Tel qu'il sort de la carrière, il est un préservatif infailible contre la **Gelée printanière** et l'**Oïdium** ; c'est un insecticide de premier ordre pour la Vigne, les Arbres fruitiers et les Plantes potagères.
 Mélangé à 10 0/0 de sulfate de fer, prévient la **Chlorose** et l'**Anthraxose**.
 Mélangé à 10 0/0 et 5 0/0 de sulfate de cuivre, prévient le **Mildiou** et le **Black-Rot**.
 S'emploie en poudre, par injection au soufflet, à la pelle ou à la main, et réalise une économie de 80 0/0 sur les sulfates liquides ou les bouillies.
Se méfier des contrefaçons, exiger la marque LE VOLCAN.
ACAHOIRS s'adresser à **M. DESPRÉS**, ingénieur Agent général de la Compagnie.

Bibliographie

CADEAU DE PAQUES
LA POUPÉE MODÈLE
 JOURNAL DES PETITES FILLES
 Illustré de 200 gravures environ dans le texte 14, rue Drouot même administration que le *Journal des Demoiselles*.
 Publiera à partir du 15 avril prochain indépendamment de son texte illustré et de ses nombreuses annexes un très beau cartonnage reproduisant
LE VILLAGE SUISSE
 de l'exposition de 1900 Ferme, Etable, Chapelle, Personnages, Animaux, etc.
 ABONNEMENT DE NEUF MOIS (DU 15 MARS AU 15 NOVEMBRE INCLUS) PRIX 6 FR. 75
 Chaque livraison renferme en outre :
 Cartonnages colorés — Figurines à découper
 Décors de théâtre
 Patrons pour poupée. — Surprise de toute sorte. — Musique.
 Envoyer un mandat de poste à l'ordre du Directeur
ENVOI GRATUIT D'UN NUMÉRO SPÉCIMEN
LE BON JOURNAL
 Administration et Rédaction, 26 rue Racine Paris, 6^e. — Sommaire du 11 avril 1901.
 V^o Nacla : Chronique. — Vincent Huet : Sanguant étandard. — Mathilde Alamic : Norbert Dys (suite). — Henry Kistemaekers : La Baronne des Saules (suite). — Alphonse Daudet : Paemier voyage, premier mensonge. — Jules Mary : Soldats des Alpes (suite). — Jules Gros : L'homme fossile (suite). — Variétés.

LE MONDE ILLUSTRÉ, 13 quai Voltaire Paris, 7^e. Sommaire du numéro 2298 du 13 avril 1901.
 GRAVURES. — Le voyage Présidentiel : L'Escadre française, quittant Villefranche. — Arrivée du Président, à Antibes. — Les enfants des écoles devant la tribune officielle (Antibes). — Le président quittant l'estrade. — Arrivée à la gare de Nice (Drapeau des Alpes). — Nice : La place Masséna. — La remise des décorations. — Le départ de la gare. — Les réceptions de la Préfecture. Le Préfet maritime de bord du « Lepanto ». — A bord du « Lepanto » vaisseau amiral italien. — Le Saint-Louis, vaisseau amiral français. — Le « Lepanto ».
 Portraits : S. A. R. le duc de Gènes, amiral de la flotte italienne. — L'amiral de Maigret, commandant la flotte Française. — L'amiral Caillard, commandant l'escadre légère. — L'amiral de Beaumont, préfet maritime de Toulon. — M. Micholet, maire de Toulon. — M. Beau, ministre de France en Chine.
 Paris : La nouvelle gare du chemin de fer de Lyon. — Décoration artistique du buffet. — La grande salle. — La petite salle. — Le plafond de P. Flameng. — Menton, Cannes et Alger, compositions de MM. Décanis et Allègre. — Les obélisques de M^{lle} Alexandrine Zélinine. — A l'église Russe. — Le discours de M. Bréal.
 Départements : Nice : La Pyramide des Couronnes de Gambetta (19 ans après).
 Afrique : La Haute côte d'Ivoire occidentale : Un village en forêt. — Autour du village de Toungaradroyen. — Barricades et portes d'un village. — La Forêt aux bords d'un village « guerzé ». — Passage d'un pont de lianes. — Construction d'un pont de lianes.
 Armée : Une armée en miniature : Napoléon. — Tambour-Major. — Lancier à cheval. — Porte-Drapeau. — Dragon. — Adjudant. — Hussard à cheval. — Musicien. — Grenadier à cheval, etc.

TEXTE. — Chroniques : * Courrier de Paris, par Paul Perret. — Théâtres, par H. Lemaire ; Une armée en miniature, par L. de Montarlot ; La Haute côte d'Ivoire occidentale, par Ch. van Cassel, etc., etc.
 Explication des gravures, Echees, Rébus, Revue comique, Petit courrier des Théâtres, Semaine illustrée, par N. Nozeroy ; Sport, par A. Wimille, Courses, par Archiduc, Les Livres, par A. B.
 Nouvelle : La Tour dorée, par Gastave Toudouze, illustrations de Léon Couturier.
 Le numéro : 50 centimes
Dictionnaire des sciences
 « La science n'est qu'une longue patience » a dit je ne sais plus quel illustre savant, et malgré cette forme paradoxale, cette phrase n'est que l'expression fidèle d'une incontestable vérité. De Newton à Pasteur, de Kepler à Arago, de Lavoisier à Chevreul, la science n'a été qu'une longue suite d'efforts continus, incessants acharnés. Le savant passe sa vie entière dans un monde différent du nôtre ; il nous coudoie, mais il ne nous voit pas. Sa pensée poursuit sans cesse le mystère qu'il veut atteindre, et à peine satisfaite, voyage de nouveau. Arago marchant derrière un flacon allant au pas, en prend le dos pour un tableau noir sur lequel il se met à faire des calculs à la craie. Archimède, dans sa joie d'avoir découvert la solution d'un problème, sort du bain sans vêtements et court tout nu dans les rues de Syracuse.
 Mais la majorité des humains ne peut ni passer de longues heures à la recherche des théories scientifiques, ni même rechercher au milieu du flot montant des livres de science, soit les principes essentiels qu'il lui faut connaître, soit les conséquences pratiques qui en découlent et s'appliquent à chaque industrie, à chaque métier. Aussi peut-on rêver mieux qu'un *Dictionnaire des sciences*, tel que celui de MM Jules Gay et Louis Mangin, qui ont sut résumer en des articles

succincts mais complets, pleins de détails, les découvertes scientifiques de dix-neuf siècles et leurs applications les plus récentes. La deuxième série de cet intéressant ouvrage, qui paraît aujourd'hui chez Garnier frères, comprend les mots : Aérostat, affinité, agaric, agave, aimant, air, alchimie, alcools, alcoométrie, etc.
 En vente chez tous les libraires.
LE JOURNAL DU LOT
EST EN VENTE
à Cahors
 Chez **M. HERBLIN**, au kiosque de la place d'Armes.
 — **M^{me} LAVAL**, buraliste, boulevard Gambetta.
 — **Mlle Euphrasie IMBERT**, marchande de journaux, à côté de la Mairie.
 — **Mlle MOLINIÉ**, buraliste, rue de la Mairie.
 — **M. MAURY**, marchand de journaux 16, rue Nationale.
Nous prions nos abonnés en retard de vouloir bien nous couvrir au plus tôt du montant de leur abonnement par un mandat sur la poste.

ON DEMANDE
UN ÉLÈVE EN PHOTOGRAPHIE
PHOTOGRAPHIE D'ART
J. VALDIGUIÉ
 5, rue du Portail-Alban, 5, Cahors
 ADMIS A L'EXPOSITION DE 1900
 MEMBRE DU CONGRÈS PHOTOGRAPHIQUE QUI A EU LIEU A PARIS EN JUILLET DERNIER
 Reproductions et agrandissements en toutes dimensions de portraits, gravures, pastels, peintures, etc., par tous procédés ayant obtenu les plus hautes récompenses pour ce genre de travaux, aux Expositions universelles, 8 fois hors concours et membre du jury.
Photographie la nuit à la lumière artificielle
Nouvelle installation du matériel suivant les grands progrès du jour
CÉLÉRITÉ, TRAVAUX SOIGNÉS ET GARANTIS PAR TOUTS PROCÉDÉS
 Le propriétaire-gérant : **A. COUESLANT.**

LA TRANQUILLITÉ MUTUELLE
 Société de Secours Mutuels en cas de Décès, en cas de Décès et de Survie après 20 ans de Sociétariat, en cas de Survie après l'âge de 55 ans (Retraite ou rentes viagères), et en cas d'infirmités prématurées.
 Pour renseignements, s'adresser au **Siège Social, 3, Allées Fénélon à Cahors (Lot)**

10^c En Vente partout 10^c

La VRAIE MODE
 Offre **GRATUITEMENT** dans tous ses numéros paraissant tous les Dimanches
 Un **Patron découpé** grandeur naturelle
 ET UN **SUPPLÉMENT LITTÉRAIRE**
 ABONNEMENTS : un an, 6 francs ; six mois, 3 fr. 50
 ENVOI FRANCO D'UN SPÉCIMEN A TOUTE DEMANDE ADRESSÉE A
M. PRAT, directeur, 12, rue des Beaux-Arts, Paris (6^e année)